

AFFAIRE N° 1. - Budget primitif des Cantines Scolaires pour l'année 1971.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget primitif des cantines scolaires, pour l'année 1971.

Il s'élève en recettes et en dépenses à ... 226 326 400 Frs

Les RECETTES sont les suivantes :

- Vente de produits (eaux grasses) ...	972 000
- Portions payantes .....	4 000 000
- Participation communale .....	44 324 000
- Participation du F.A.S.O. aux dépenses de fonctionnement .....	147 350 000
- Participation du F.A.S.O. aux dépenses du personnel .....	27 680 400
- Reversements de l'A.R.F.R.M.O .....	2 000 000
	<hr/>
	226 326 400

Les DEPENSES s'élèvent au total à ..... 226 326 400 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

M. RIVIERE. - Monsieur le Maire, je vois que la subvention de la Commune est de 44 324 000 Frs ; le FASO donne 147 350 000 Frs, ce qui fait un total de 191 000 000 environ. Les dépenses pour le personnel sont de l'ordre de 105 000 000. Si nous sortons 27 000 000 du FASO, il reste 77 500 000 à la charge de la Commune pour le personnel. Or, il ne reste que 111 000 000 pour les cantines. Nous faisons manger plus de 22 000 enfants, ce qui représente 444 000 repas à la moyenne de 38 Frs le repas, ce qui fait 169 000 000, d'où, en gros, une différence de 58 000 000 qui nous sera nécessaire pour couvrir les dépenses alimentaires des cantines scolaires. Je pense que nous serons appelés à prévoir cette différence au budget additionnel.

LE MAIRE. - En effet, nous sommes passés de 19 000 à 22 000 rationnaires, à la suite d'une intervention que j'ai faite auprès du F.A.S.O. A mon avis, il aurait fallu nous donner un peu plus car nous allons dépasser les 22 000 élèves. D'autres écoles vont s'ouvrir. En Mars, 28 classes seront créées au Chaudron. Il faudra faire un effort au budget supplémentaire. Il serait bon, d'autre part, que le F.A.S.O. réajuste son nombre de rationnaires en cours d'année.

Mis aux voix, le budget primitif des cantines scolaires est adopté à l'unanimité.